



CERTIPHYTO DECIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE A AGREMENT RENOUVELLEMENT

Public visé

Les personnes qui décident, achètent, organisent et/ou appliquent des produits phytosanitaires chez un tiers dans le cadre d'une prestation de service

Pré requis :

Réaliser la formation entre 6 et 2 mois avant la date de fin de validité du certificat en cours (fournir une copie du certificat pour l'inscription à la formation)

Durée

1 jour (7 heures)

Dates et lieux de formation

Session de 10 stagiaires max

Nous contacter pour connaître les dates des prochaines sessions de formation
www.fdgdon974.fr

Sur demande pour des groupes de 5 à 10 stagiaires

Tarif

105€ par stagiaire

Contacts

Marlène MARQUIER
fdgdon.itf@gmail.com
06 92 91 02 32

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap, afin de définir ensemble les modalités d'accueil

Christopher NAMINZO

qualite.fdgdonreunion@gmail.com

02 62 45 20 00

Objectifs

Renouvellement du certificat individuel pour l'activité « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques » dans la catégorie « décideur en entreprise non soumise à agrément »

1. Connaître l'évolution de la réglementation phytosanitaire
2. Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires sur la santé et l'environnement et mettre en place les mesures de prévention et de protection adaptées
3. Raisonner l'utilisation des produits phytosanitaires et connaître les stratégies visant à réduire leur utilisation

Contenu de la formation

- REGLEMENTATION ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE : actualisation du cadre réglementaire ; actualités du plan ecophyto ; AMM ; encadrement des pratiques ; transport et stockage ; agrément d'entreprise ; risques pour l'environnement ; type de pollution ; ZNT ; situations d'exposition au danger ; pratiques et aménagements pour la prévention des risques ; gestion des effluents et déchets phytosanitaires
- SANTE, SECURITE APPLICATEUR ET ESPACE OUVERT AU PUBLIC : rappels dangerosité des produits ; étiquette et FDS ; voies d'intoxication ; situations exposantes au danger avant, pendant et après l'application ; principales mesures de prévention et de protection ; espaces ouverts au public ; conduite à tenir en cas d'intoxication
- REDUCTION DE L'USAGE ET METHODES ALTERNATIVES : surveiller les bioagresseurs et évaluer le risque ; BSV ; raisonner les interventions phytosanitaires ; Protection Intégrée, Protection Biologique Intégrée et Protection AgroEcologique ; méthodes de lutte alternatives ; produits de biocontrôle ; OAD

Moyens et méthodes pédagogiques

- Supports de formation adaptés et actualisés : diaporama, études de cas, vidéos, échanges sur l'expérience des participants, QCM d'auto-évaluation
- Remise du livret stagiaire

Validation de la formation

- Attestation de formation remise en fin de formation

Equipe pédagogique

- Marlène MARQUIER, ingénieur agricole, responsable pédagogique
- Yannick ROBERT, formateur « certiphyto » avec plus de 10 ans d'expérience

Dispositif financier

Prise en charge possible par les opérateurs de compétences. Contacter votre OPCA.